

REFONTE DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

Atelier participatif

28 avril 2022



CAPITALE DU PLEIN AIR
ET DE LA VILLÉGIATURE

dans Les Appalaches

DÉROULEMENT

1. Mot de bienvenue;
2. Mise en contexte;
3. Présentation des faits saillants de la première consultation;
4. Atelier participatif par milieu de vie;
5. Mise en commun des idées;
6. Mot de clôture.



CAPITALE DU PLEIN AIR
ET DE LA VILLÉGIATURE
—
dans Les Appalaches

QU'EST-CE QU'UN PLAN D'URBANISME?

Le plan d'urbanisme est un document de planification pour définir la vision de l'aménagement du territoire d'Adstock sur un horizon d'environ 15 ans.

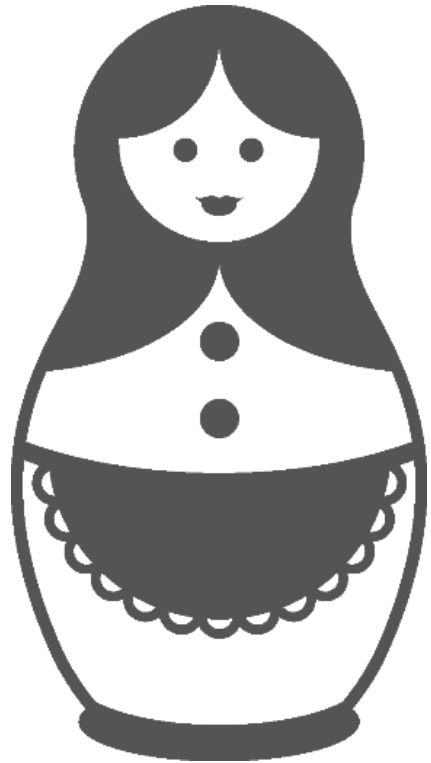
QU'EST-CE QU'UN RÈGLEMENT D'URBANISME?

Les règlements d'urbanisme fixent des normes pour encadrer les constructions et l'usage des bâtiments et terrains sur le territoire d'Adstock.



CAPITALE DU PLEIN AIR
ET DE LA VILLÉGIATURE
dans Les Appalaches

HIÉRARCHIE DES OUTILS URBANISTIQUES



Orientations
gouvernementales
en matière
d'aménagement
du territoire

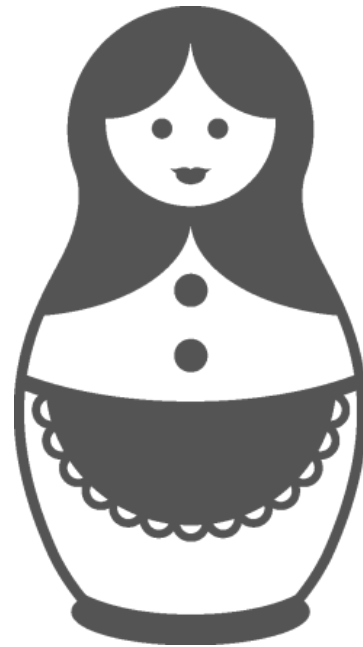
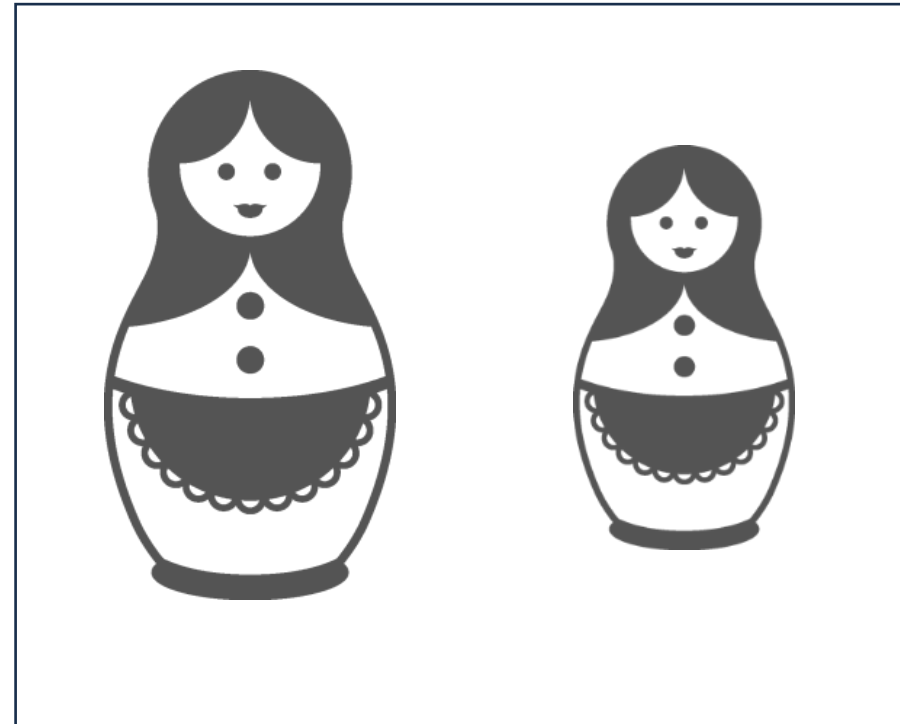


Schéma
d'aménagement
et de
développement de
la MRC des
Appalaches



Plan d'urbanisme
d'Adstock

Règlements
d'urbanisme
d'Adstock

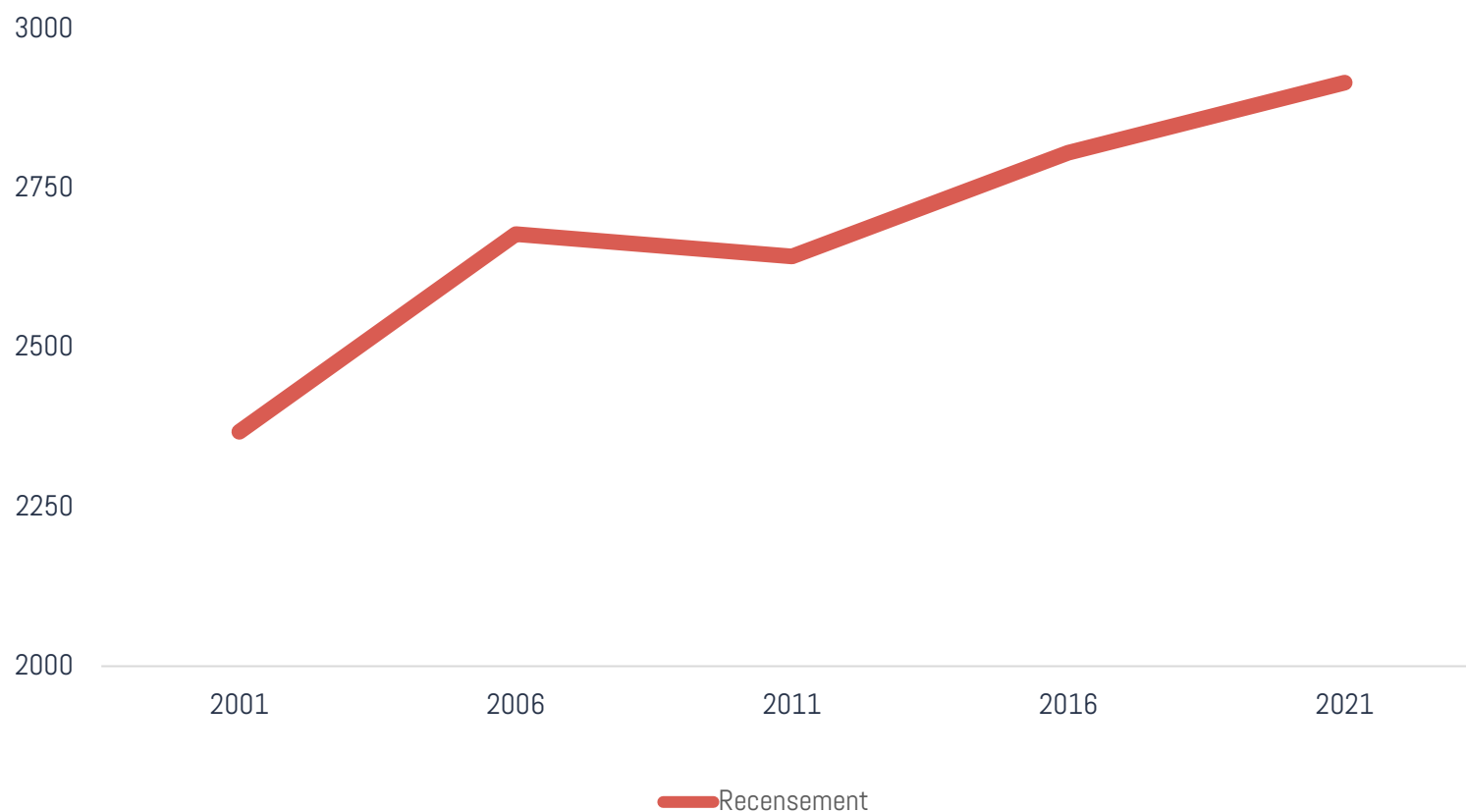
- Zonage
- Lotissement
- Construction
- Permis et certificats
- Dérogations mineures
- Plan d'implantation et d'intégration architecturale

UN NOUVEAU PLAN : POURQUOI MAINTENANT ?

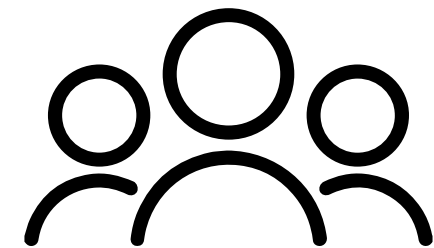


CAPITALE DU PLEIN AIR
ET DE LA VILLÉGIATURE
—
dans Les Appalaches

PORTRAIT DE LA COLLECTIVITÉ



+ 23 %



D'augmentation de la
population depuis 20 ans

LES PROJECTIONS POUR 2041

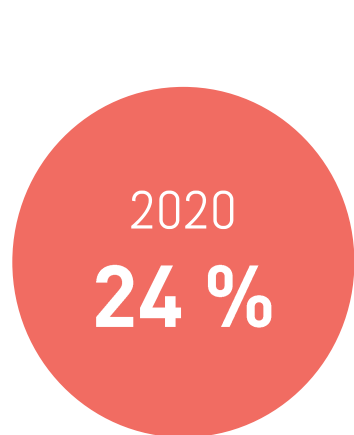
L'Institut de la Statistique du Québec prévoit l'arrivée d'environ **250 personnes** de plus sur le territoire d'ici **2041**. Ce chiffre pourrait être plus élevé en raison de l'attrait des lacs et du mont Adstock.

PORTRAIT DE LA COLLECTIVITÉ

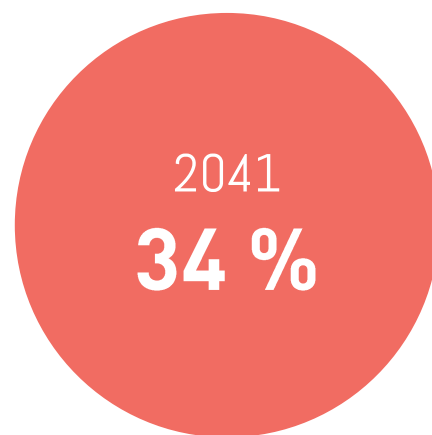
Une diminution des jeunes familles à prévoir (↓ 3 %)

Une population de plus en plus vieillissante

Part des personnes âgées de 65 ans et plus



MRC : 30 %



MRC : 34 %

Âge moyen



MRC : 48.0



MRC : 50.1

Plusieurs plans d'actions et politiques ont été adoptés par la Municipalité depuis l'entrée en vigueur du Plan d'urbanisme en 2007.

Celles-ci ont des incidences sur le développement du territoire.

2007

**PLAN
D'URBANISME**

2014

**POLITIQUE
DE DÉVELOPPEMENT
SOCIO-ÉCONOMIQUE**

2017

**POLITIQUE
DES FAMILLES ET
DES ÂÎNÉS**

2020

**PLAN
PAYSAGE**

**MISE À JOUR DU PLAN
STRATÉGIQUE (À VENIR)**

**POLITIQUE
ENVIRONNEMENTALE
(À VENIR)**

- Vitalité des **villages** :
 - Préservation des services de proximité;
 - Pénurie de logement (St-Méthode);
 - Vieillesse de la population;
 - Attraction et rétention de la population.
- Une **économie** à stimuler :
 - Développement du parc industriel;
 - Déploiement du pôle agroalimentaire;
 - Mise en valeur du milieu agricole.
- Popularité grandissante de la **villégiature** (lacs) :
 - Transformation des résidences saisonnières en résidences permanentes;
 - Augmentation de la densité autour des lacs;
 - Protection des lacs;
 - Menace des espèces exotiques envahissantes.
- Attrait du **récréotourisme** :
 - Développement du mont Adstock;
 - Parc national de Frontenac.
- Évolution des **besoins de la population**;
- **Besoins différents selon les milieux de vie.**

UNE PLANIFICATION DU TERRITOIRE PAR MILIEU DE VIE

Naturel



Rural



Villégiature



UNE PLANIFICATION DU TERRITOIRE PAR MILIEU DE VIE

Villageois



Parc industriel



Mont Adstock



FAITS SAILLANTS MISE À JOUR DU PLAN STRATÉGIQUE



CAPITALE DU PLEIN AIR
ET DE LA VILLÉGIATURE
—
dans Les Appalaches

QU'EST-CE QUI DÉFINIT ADSTOCK ?



3 ATELIERS PARTICIPATIFS (2019)
PRÈS DE 100 CITOYENS MOBILISÉS

SONDAGE (2020)
226 RÉPONDANTS
2153 COMMENTAIRES

ADSTOCK DANS 20 ANS (160 RÉPONSES)

Les résultats peuvent se décliner en trois éléments :

- **Une municipalité qui prend les mesures pour retenir sa population (jeunes et aînés);**
- **Une municipalité progressive et soucieuse de son environnement;**
- **Une municipalité qui mise sur la qualité de vie de ces citoyens.**



Toujours prête à écouter ses citoyens et surtout pro actif sur le plan environnement surtout autour des lacs.

Centrée sur les valeurs écologiques, la qualité de l'environnement, les sports et le développement durable.

Une municipalité dynamique qui a conservé son côté naturel, qui protège l'environnement et ses lacs. Une municipalité ouverte aux activités culturelles.

Une municipalité soucieuse de préserver ses espaces verts, ses lacs, et de les mettre en valeur.

Le développement du pôle récréotouristique du mont Adstock aura atteint un sommet [...] Le développement du pôle agroalimentaire de Sacré-Cœur-de-Marie sera une réussite et fera des envieux dans la région. Le parc industriel de St-Méthode aura permis à de nouvelles entreprises de s'installer.



FAITS SAILLANTS CONSULTATION AUTOMNE 2021



Dans le cadre de la refonte.



CAPITALE DU PLEIN AIR
ET DE LA VILLÉGIATURE
—
dans Les Appalaches

PROFIL DES RÉPONDANTS



309 RÉPONDANTS

Répartition des répondants par milieux de vie



■ Les villages 21 %	■ Les milieux riverains 69 %
■ Le milieu rural 7 %	■ Le mont Adstock 3 %



46 % de femmes
54 % d'hommes



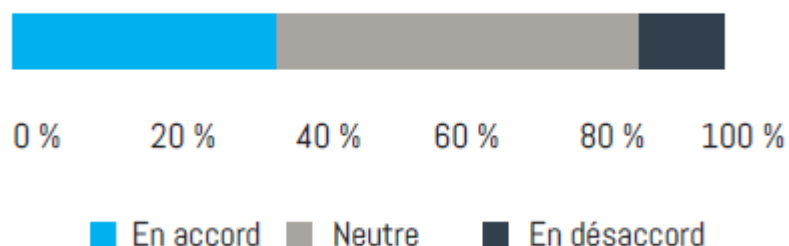
25 % ont moins de 44 ans et moins
46 % ont entre 45 et 64 ans
29 % ont plus de 65 ans



8 % résident à Adstock depuis
moins de deux ans
26 % entre 2 et 10 ans
66 % depuis plus de 10 ans

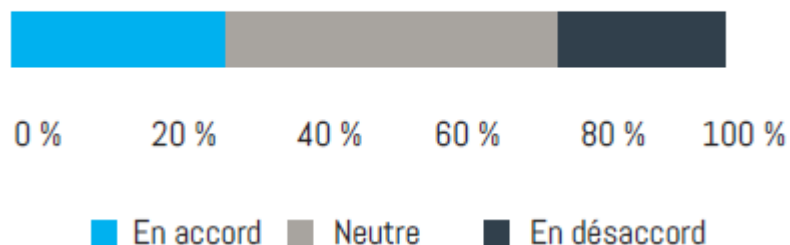
CADRE DE VIE

1. L'offre de logement est adaptée à mes besoins présents et futurs



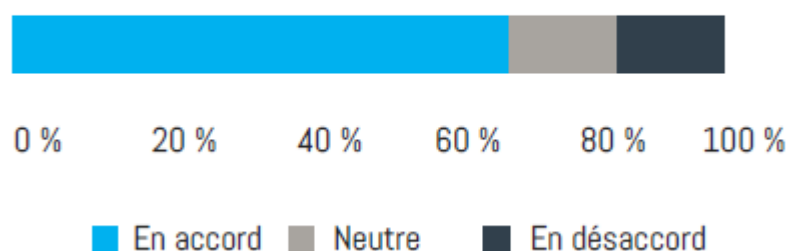
C'est dans les **milieux riverains** où sont observés le plus haut taux d'approbation avec près de **41 %** alors que dans les **villages et dans le milieu rural**, ce taux se situe à **26 %**.

2. L'accès à la propriété constitue une problématique sur le territoire



Dans les **milieux villageois et rural**, c'est respectivement **48 % et 44 %** des répondants qui sont en accord avec l'affirmation alors qu'en **milieu de villégiature**, le taux diminue à **21 %**.

6. La Municipalité devrait encadrer l'architecture des nouveaux bâtiments pour qu'il respecte une certaine harmonisation de l'environnement immédiat



70 % des répondants sont en **accord** avec la proposition contre **15 % en désaccord**. C'est également celle-ci qui a obtenu le plus faible taux de neutralité.

Dans les **milieux de villégiature**, le taux d'approbation grimpe à **77 %**.

C'est dans les **villages et en milieu rural** qu'il est observé les plus faibles taux d'approbation (**53 % et 57 %**).

MILIEUX DE VIE (ÉCONOMIE ET EMPLOI)

10. Êtes-vous en faveur que la Municipalité mette l'emphase sur le développement de son parc industriel dans le village de Saint-Méthode ?



11. Êtes-vous en faveur à ce que la Municipalité mise sur le développement agroalimentaire pour encourager le développement du village de Sacré-Cœur-de-Marie ?



12. Êtes-vous en faveur que la Municipalité poursuivre le développement du pôle récréotouristique dans le secteur Saint-Daniel ?



13. Quelles mesures devraient être mises en place par la Municipalité afin d'encourager le développement de l'agriculture sur le territoire ?

Trois mesures ont été retenues par plus de **58 % des répondants** :

- Implantation d'un marché;
- Appuyer les projets d'agriculture durable;
- Améliorer l'accès aux produits agricoles locaux.

ENVIRONNEMENT

14. Quelles mesures non réglementaires devraient être mises en place par la Municipalité afin de protéger les milieux naturels sur le territoire (ex. milieux humides, lacs, cours d'eau, forêts, etc.) ?

Trois mesures se démarquent considérant qu'elles ont été identifiées par plus de **60 % des répondants** :

- Sensibiliser les agriculteurs aux bonnes pratiques;
- S'assurer de préserver les vues sur le paysage naturel
- Mettre en place des stations de lavage de bateaux et un système de vignette.

15. Quelles mesures réglementaires devraient être mises en place par la Municipalité afin de protéger les milieux naturels sur le territoire (ex. milieux humides, lacs, cours d'eau, forêts, etc.) ?

Trois mesures ont été retenues par plus de **52 % des répondants** :

- Contrôler le développement de villégiature aux abords des lacs et cours d'eau;
- Instaurer des règles de gestion durable des eaux de ruissellement des voies de circulation;
- Instaurer des mesures accrues de contrôle de l'érosion sur les chantiers de construction.

16. Quelles mesures devraient être mises en place par la Municipalité pour augmenter le couvert végétal sur le territoire ?

Trois mesures ont été retenues par plus de **55 % des répondants** :

- Obliger la plantation pour les nouvelles constructions;
- Faire un don d'arbres et de fleurs à chaque année;
- Planter plus d'arbres, arbustes et de fleurs indigènes sur les terrains municipaux.

18. Quelles mesures devraient être conservées ou mises en place par la Municipalité pour s'adapter et lutter face aux changements climatiques ?

82 % des répondants estiment que l'**obligation de laver les bateaux** devrait être mise en place dans le contexte d'adaptation et de lutte face aux changements climatiques. Parmi les autres mesures, seulement l'imposition de contraintes réglementaires plus strictes concernant la construction et la rénovation de bâtiments (19 %) n'a pas été retenue par au moins 38 % de ceux-ci.

MOBILITÉ ET TRANSPORT

Afin de faciliter la marche ou le vélo, les gens sont favorables à des investissements pour des **aménagements sécuritaires** (piste cyclable, bande cyclable, balise, diminution de la vitesse, trottoirs, etc.).

Plusieurs endroits sont jugées problématiques :

SAINT-MÉTHODE

- Général (4);
- Boulevard Tardif (3);
- Rue Notre-Dame (15);
- Rue Principale (6);
- Rue Martin (2)
- Rue Poulin (1);
- Rue Réjean (1).

SACRÉ-COEUR-DE-MARIE

- Chemin Sacré-Coeur (5).

SAINT-DANIEL

- Général (4).

MONT ADSTOCK

- Route du Mont-Adstock (2).

MILIEU RURAL

- Route 269 (14);
- Route 267 (12);
- Chemin Sacré-Coeur (7);
- Rang des Campagnards (4);
- Rang de la Chapelle (1);
- Rang McCutcheon (1);
- Route du Lac-St-François (1).

MILIEUX RIVERAINS

- Chemin du Lac-Bolduc (4);
- Chemin J.-E.-Fortin (10);
- Route du Lac-du-Huit (14);
- Chemins autour du lac du Huit (17);
- Chemin des Cerfs (14);
- Rue Jolicoeur (2);
- Rue Vachon (1).

PRINCIPAUX ENJEUX PAR MILIEU DE VIE

Les villages

Plus grandes préoccupations :

- État des chemins;
- Propreté / entretien des terrains;
- Odeurs / bruits.
- Vitesse des véhicules;
- Aménagement des rues;
- Éclairage des rues;
- La dynamisation des villages :
 - Maintien et implantation de commerces de proximité;
 - Espaces publics de qualité;
 - Organisation d'activités;
 - Embellissement.

PRINCIPAUX ENJEUX PAR MILIEU DE VIE

Les milieux riverains

Plus grandes préoccupations :

- Qualité de l'eau;
 - Plantes aquatiques et espèces exotiques envahissantes;
- Déboisement / densité / gabarit des résidences;
- Érosion / gestion des eaux pluviales;
- Vitesse sur les lacs et grosseurs des embarcations;
- État des chemins;
- Bruits.

1. Croyez-vous que la réglementation actuelle protège adéquatement les milieux riverains ?

ENSEMBLE (212)



À LA TRUITE (52)



BOLDUC (10)



DU HUIT (90)



GRAND LAC ST-FRANÇOIS (45)



JOLICOEUR (15)



ROCHU (0)

Absence de donnée.

PRINCIPAUX ENJEUX PAR MILIEU DE VIE

Le milieu rural

Plus grandes préoccupations :

- État des chemins;
- Odeurs;
- Vitesse des véhicules;
- Vents violents (changements climatiques);

PRINCIPAUX ENJEUX PAR MILIEU DE VIE

Le mont Adstock

- La circulation
 - Vitesse et flux de voitures;
- Le développement de la montagne;
 - Logement;
 - Réglementation;
 - Récréotourisme;
- Le peu de services cellulaire et internet.

ATELIER PARTICIPATIF



CAPITALE DU PLEIN AIR
ET DE LA VILLÉGIATURE
—
dans Les Appalaches

L'Atelier Urbain est un catalyseur collectif

Nous catalysons les forces du milieu pour réaliser des projets aux aspirations collectives.

Propulsés par des expériences collaboratives, nos services favorisent l'émergence de projets urbains durables qui marquent l'imaginaire et améliorent les milieux de vie.

Consultation des parties prenantes

Variété de projets :

- Plans stratégiques
- Projets d'aménagement
- Construction d'infrastructures publiques
- Refonte de plans et règlements



OBJECTIFS DE L'ATELIER EN SOUS-GROUPE

- S'assurer d'une compréhension commune du projet de refonte du plan et des règlements d'urbanisme
- Explorer les préoccupations et les idées de la population en lien avec les thématiques suivantes :
 - Cadre bâti
 - Milieu de vie
 - Environnement
 - Transport et mobilité

CONDITIONS DE SUCCÈS

- Exprimez-vous clairement et brièvement
- Écoutez activement le point de vue des autres
- Réagissez avec respect et ouverture aux opinions divergentes

MISE EN COMMUN



CAPITALE DU PLEIN AIR
ET DE LA VILLÉGIATURE
—
dans Les Appalaches

PROCHAINES ÉTAPES



CAPITALE DU PLEIN AIR
ET DE LA VILLÉGIATURE
—
dans Les Appalaches

PROCHAINES ÉTAPES

- **PRINTEMPS 2022** | Analyse et compilation des données
- **ÉTÉ 2022** | Rédaction du plan et des règlements d'urbanisme;
- **ÉTÉ / AUTOMNE 2022** | Adoption des projets de règlements
- **AUTOMNE / HIVER 2022-2023** | Assemblée de consultation conformément à la Loi;
- **HIVER 2023** | Adoption des règlements et entrée en vigueur

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION



CAPITALE DU PLEIN AIR
ET DE LA VILLÉGIATURE
—
dans Les Appalaches



418 422-2135



418 422-2134



info@adstock.ca

35, rue Principale Ouest, Adstock (QC) G0N 1S0
ADSTOCK.CA